



**Musée Holocauste Montréal
Montreal Holocaust Museum**

**DÉCLARATION DU MUSÉE
SUR LE PROJET DE LOI C-9**

Mercredi 10 décembre 10, 2025 -

Le Musée de l'Holocauste Montréal a été fondé par de jeunes leaders de la communauté juive et des survivants, réunis au sein de l'Association des survivants de l'oppression nazie. Animés par un profond engagement, ils aspiraient à bâtir un monde plus juste que celui qu'ils avaient connu pendant l'Holocauste.

Au-delà de la création du musée, ces pionniers ont mené une lutte déterminante contre la montée de la haine. Leur mobilisation a permis de [faire pression sur le gouvernement](#) pour modifier le Code criminel et interdire la propagande haineuse au Canada. Les lois canadiennes actuelles sur le discours haineux sont, en partie, l'héritage de leur vision, de leur courage et de leur activisme.

Le projet de loi C-9 du Canada, actuellement examiné par le Comité permanent de la justice et des droits de la personne, propose de criminaliser la promotion publique intentionnelle de la haine envers des groupes identifiables, notamment au moyen de symboles associés à la haine ou au terrorisme. Il vise également à pénaliser toute intimidation exercée pour empêcher une personne d'accéder à des lieux de culte religieux.

Aujourd'hui, en mémoire de nos fondateurs survivants, nous exhortons le gouvernement fédéral à faire avancer le projet de loi sans délai, et nous félicitons le Bloc québécois de l'avoir renforcé en supprimant la clause d'exemption religieuse de la législation sur les discours haineux.

Ce nouvel outil législatif est d'autant plus pertinent qu'il survient dans un moment critique, marqué par une hausse alarmante des crimes haineux. En 2024, 69 % des crimes haineux visant des groupes religieux au Canada ont visé des Juifs, qui représentent environ 1 % de la population. Cette montée de la haine est documentée dans [une récente enquête](#) menée par notre musée en collaboration avec Léger Marketing, financée en partie par le gouvernement du Canada.

L'éducation et la législation doivent aller de pair. Alors que notre musée enseigne l'histoire de l'Holocauste et son héritage en matière de droits de la personne, le projet de loi C-9 garantit que ces enseignements sont inscrits dans la loi. Forts de cet héritage, nous appelons à une action immédiate pour lutter contre la propagation de la haine et du racisme.